



Amiens le 03/06/2021

**Déclaration liminaire du SNEP-FSU à la commission paritaire académique avancement d'échelon accéléré**  
**Jeudi 03 Juin 2021**

Le ministre Blanquer annonce injecter 700 millions dans la revalorisation des salaires des enseignants. Si l'on regarde ce chiffre de plus près, ce sont en réalité 400 millions qui seront à répartir, puisque 200 millions seront destinés à payer la protection complémentaire des enseignants (obligation faite à l'employeur) et 100 millions correspondent aux mesures prises pour cette année 2021. L'affichage des 700 millions débloqués est comme trop souvent un effet d'annonce et un leurre !

Certains des engagements laissent entrevoir une revalorisation adossée à des missions de « prise de responsabilités ». En dehors d'une légère amélioration sur les promotions pour les milieux et fins de carrière, rien de concret n'est annoncé pour la majorité des personnels. Largement insuffisante, cette enveloppe financière ne permettra pas de rattraper les pertes de pouvoir d'achat de ces dix dernières années. La revalorisation historique n'aura pas lieu !

La Capa qui nous réunit ce jour, en présentiel, est attendue par les collègues qui espèrent, grâce à cet avancement, pouvoir améliorer financièrement leur quotidien dans un contexte de gel du point d'indice.

Depuis la mise en place du PPCR, nous devons redire une plus grande équité dans les évolutions de carrières. Nous pouvons désormais en mesurer les effets... Est-ce que cette avancée est suffisante ? Nous avons toujours dit que cela n'était pas le cas et nous maintenons notre position au vu des retours des collègues qui vivent parfois une double injustice, alors même que leur avis final ne correspond pas à leur investissement et à la qualité de leur travail.

Les problèmes que posaient les anciennes carrières se retrouvent ici concentrés sur les 2 « accélérations ». Comment attribuer à seulement 30% de la profession une bonification d'un an ? Nombre d'enseignants vont à juste titre ressentir comme une injustice le fait de ne pas en être bénéficiaire. Le mérite s'arrête-t-il arbitrairement à 30% des enseignants ? A noter que ce chiffre est variable selon le nombre de promovables !

Lorsqu'on analyse les documents, on constate toute l'importance de l'avis final du Recteur puisque seuls les avis excellents sont promus. Quand on sait que les avis sont déjà contingentés par des quotas !!!

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur le fait que les collègues travaillant dans le supérieur soient intégrés dans le même tableau d'avancement que ceux du 2<sup>nd</sup> degré, alors que les modalités d'évaluation ne sont pas les mêmes. Le SNEP FSU revendique la création d'une base nationale à part.

Beaucoup encore seront déçus suite à cette Capa, car ils n'obtiendront pas ce bonus non négligeable d'avancement dans cette période si difficile au cours de laquelle les enseignants d'EPS ont dû sans cesse s'adapter.

Le SNEP-FSU continue de revendiquer un avancement unique au rythme le plus favorable pour tous, afin de déconnecter totalement l'avancement de l'évaluation.

Pour le SNEP-FSU, il est urgent que la profession obtienne une véritable revalorisation financière et cela passe d'abord par la hausse de salaires pour tous les agents de la Fonction Publique via le dégel et l'augmentation de la valeur du point d'indice.

Les commissaires paritaires du Snep-Fsu Amiens.